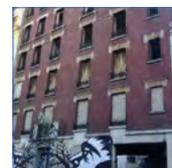




# Universités & Territoires



## sommaire n° 85 - avril 2012

**2/3** L'AVUF, Sup'conseil, l'Université de Bretagne Sud et la Ville de Vannes parties prenantes d'un séminaire sur « Le rôle des collectivités dans le processus d'insertion professionnelle des étudiants. »

**4** Création de l'Observatoire de la responsabilité sociale de l'Université (ORSU).

**5** Une université, une ville : Nanterre décline la RSU.

**6** Développer l'alternance dans l'enseignement supérieur, par Daniel Lamar, Directeur général de l'AFIJ.

**7** 3ème édition de la Semaine Alt Sup.

**8** Reconversion d'une maison internationale squattée en Kaps.

## Faire société *par Nicolas Delesque, directeur de la publication*

Les élections approchent, et les débats sur l'avenir de l'Université sont toujours aussi confidentiels, voire insignifiants. Pourtant, au vu de la situation économique, écologique et sociale de notre modèle de société occidentale, la place de la formation et de la recherche, la place de l'enseignement supérieur devraient être centrales.

Une place centrale pour inventer de nouveaux modes de vie, d'organisation, de production, mais également pour préparer les jeunes générations aux évolutions de nos modèles. Ce débat ne doit pas être confisqué par les spécialistes au nom d'une soi-disant complexité. Il concerne bien au contraire tous nos concitoyens. Ces affirmations, hélas, paraissent creuses, tant elles ont été rabachées et réclamées !

Pourquoi le débat sur l'organisation des études, l'orientation et le choix des filières, la liaison entre le secondaire et le supérieur ne sont pas posés sur la place publique ? Quel système d'enseignement supérieur voulons-nous au service de quel projet de société ? Souhaitons-nous un système méritocratique qui se fixerait comme objectif de former les futurs cadres de la nation, ou un système démocratique ayant comme priorité l'élévation du plus grand nombre ? Ces deux visions sont-elles réellement contradictoires, et peuvent-elles cohabiter ?

L'échec massif d'étudiant en premier cycle trouve en partie sa cause dans cette absence de réponse. Ce problème dépasse le simple cadre de fonctionnement de l'Université, et touche l'ensemble de notre

société. Le décrochage produit de la frustration dans une partie de la jeunesse de notre pays. En outre, il déséquilibre certains territoires par le manque de jeunes formés pour répondre aux besoins de développement local, et même parfois l'attractivité de ces mêmes territoires, par l'image dégradée qu'il véhicule.

De même, l'invention de nouveaux modes de vie et de production ne se limite pas à la recherche autour des sciences dites « dures », avec un progrès technologique qui serait à lui seul capable de relever les défis de demain. Inventer de nouveaux modes d'organisation exige également une contribution des sciences humaines et sociales afin de concevoir les nouveaux liens à tisser face, par exemple aux évolutions de la famille et du travail. Fondamentalement, il s'agit de définir la place du savoir et de ses canaux de diffusion. Quel rôle devrait avoir une Université sur un territoire ? Quelles interactions et synergies avec les populations qui résident autour de l'Université faut-il initier et développer ? Comment intégrer les attentes et besoins sociaux d'une collectivité aux priorités en matière de recherche ?

Ces questions concernent l'ensemble de nos concitoyens, et doivent être abordées sur le fond si l'on veut « faire société ». Pourquoi faudrait-il toujours circonscrire les questions de l'enseignement supérieur aux problématiques complexes de son fonctionnement, de ses personnels, de ses financements, de sa « tuyauterie » ? A croire que l'avis populaire pourrait faire peur... ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Édition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@croutch.com](http://stocker@croutch.com) • Rédaction : PCC, [redaction@sarlpc.com](mailto:redaction@sarlpc.com), FP • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - • Iconographie des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Élise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



# Nouveau rôle

Le 15 mars dernier, l'AVUF, Sup'conseil, l'Université de Bretagne Sud et la Ville de Vannes étaient parties prenantes d'un séminaire sur « le rôle des collectivités dans le processus d'insertion professionnelle des étudiants ». Cette porte d'entrée pour aborder la question de l'insertion professionnelle des étudiants était inédite. Quelques enseignements ont immédiatement été tirés : l'insertion est de la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la société civile, l'Université est aujourd'hui devenue force de proposition pour les acteurs de son économie locale et l'entrée des jeunes dans la vie active. Compte-rendu d'un séminaire innovant.

Compte-rendu par Bruno Martin, Géographe et Consultant

## Le rôle des collectivités dans le processus d'insertion professionnelle des étudiants

David ROBO, maire de Vannes, a chaleureusement remercié les participants de s'être déplacés et d'être présents pour ce séminaire de l'AVUF à Vannes. « Une commune doit avoir une vision à plus long terme pour l'enseignement supérieur sur son territoire ». De son côté, Olivier SIRE, président de l'UBS, a rappelé que le choix de la ville de Vannes pour organiser un séminaire sur l'insertion professionnelle était de bon ton.

### OUTIL POUR LE TERRITOIRE

Micheline HOTYAT, chargée de mission à la DIO, a ensuite montré en « *quoi le Service Public de l'Orientation (SPO) peut être un outil intéressant pour aider les jeunes dans leur insertion professionnelle.* » Le SPO et la DIO forment un binôme interministériel assez atypique régi par des textes législatifs échelonnés entre 2006 et 2011. Les missions du SPO sont transversales et ont pour but principal de rendre lisibles les 8500 points d'information et d'orientation situés sur l'ensemble du territoire français. « *Le SPO s'adresse à tous, à tout âge et quel que soit le parcours.* »

L'heure est au changement de logique pour l'orientation en France. Trop souvent, l'orientation est subie par les Français, dès leur plus jeune âge. Les questions sur l'orientation doivent être posées en amont : l'enjeu n'est pas tant d'informer, mais plutôt « *d'aider à l'information et à l'orientation.* » Actuellement, les échanges entre le secondaire et le supérieur se font souvent dans une seule direction, du

lycée vers les universités. Olivier SIRE fait en effet le constat que « *des pans entiers de l'enseignement ont une visibilité sur les métiers qui est dérisoire.* »

### LES TERRITOIRES DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les universités ne sont pas le seul endroit où la question de l'entrée dans la vie active est centrale. Les journées de travail dédiées à l'insertion professionnelle sont nombreuses et « *l'insertion professionnelle relève bien du champ des pluri-acteurs.* ». Dans le passé des universités, la massification des effectifs s'est faite après avoir choisi de mener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat. De pair avec cette massification, la question de l'échec est devenue de plus en plus visible mais il faut garder à l'esprit « *qu'un étudiant décrocheur n'est pas forcément un étudiant en situation d'échec.* » « *Face aux journalistes, les universités sont questionnées sur l'insertion professionnelle de leurs masters* », explique Thierry MICHOT, responsable du réseau universitaire des VP CEVU.

« *La question des représentations (de l'insertion professionnelle) est importante car elle nous oblige à décortiquer ce qu'on mesure et à nous poser des questions sur ce que l'on observe.* ». De nombreux indicateurs sont à travailler, clarifier, compléter pour mesurer les retombées économiques des universités, l'impact des engagements pris par les collectivités, etc.

(suite page 3)

« *L'insertion professionnelle est l'arbre qui cache la forêt de notre devenir commun* »  
Olivier SIRE,  
Président de l'UBS

« *Il ne faut pas oublier les passerelles à l'intérieur des universités, mais aussi vers l'extérieur comme des BTS en 18 mois ou des équivalences en IUT. Elles doivent être toujours accompagnées, en fonction des envies de chacun* »  
Micheline HOTYAT  
chargé de mission à la DIO



### LE QUESTIONNEMENT DES ACTEURS

L'image collective est en décalage avec la réalité du terrain professionnel car « il y a une méconnaissance totale de la diversité des métiers que l'on peut trouver dans une filière donnée. » Les jeunes en formation ne se posent visiblement pas les bonnes problématiques et subissent souvent les questionnements (fermés) des parents. En effet, ces derniers vont surtout chercher à connaître « la définition de la formation, ce qui s'y trouve, plutôt que les métiers auxquels donne accès un diplôme. »

### LE RÉSEAU COURROIE

Le réseau COURROIE croit « à l'exemple par l'exemple, pour parler des métiers. » Les anciens diplômés sont de bons intervenants pour des forums tournés vers les métiers plutôt que vers les formations. Avoir un « pôle entrepreneuriat étudiant » constitue également une opportunité de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants par la création d'entreprises. Ces deux actions illustrent l'attitude pro-active et novatrice dans laquelle les services universitaires s'inscrivent.

### LA VILLE DE PARIS

Le rôle de la ville de Paris a plutôt été celui d'un médiateur pour les acteurs d'un catalyseur de dialogues entre les universités, ces services, les associations de l'information et de l'orientation, les entreprises et les organisations étudiantes. La ville de Paris elle-même accueille plus de 3000 stagiaires par an, dont « 1000 étudiants, répartis dans l'ensemble de ses services. » La ville admet la difficulté d'identifier et de toucher directement les étudiants décrocheurs, en situation d'échec.

### L'AFIJ, UN ACTEUR ASSOCIATIF

L'association accompagne notamment des étudiants décrocheurs via son action « Bac + ». Elle a pu bénéficier du fonds d'expérimentation pour la Jeunesse lancé par Martin Hirsch. L'AFIJ apporte donc des services et un accompagnement aux étudiants et jeunes diplômés pour une insertion professionnelle « correspondant à un diplôme et un niveau de responsabilités dans la société. » Du point de vue de l'AFIJ, les dispositifs « universités-collectivités-acteurs non institutionnels » sont relativement peu nombreux.

### AMÉLIORER LE LIEN

« Un élu a la responsabilité de tout un territoire, il s'intéressera donc à la totalité des effectifs étudiants et pas seulement à certains secteurs. » Le « prisme de l'insertion professionnelle » va bien au-delà des problématiques locales des territoires. Tout le monde doit en effet avoir conscience que tous les diplômés ne s'insèrent pas sur le territoire d'une collectivité accueillant un établissement d'enseignement supérieur. « La participation de l'élu à la vie de l'étudiant est multiple » souligne Michel GELLY, adjoint au maire de Béziers.

Il n'y a pas un seul territoire au sens administratif, il y a une multitude de territoires où différents acteurs peuvent agir sur l'insertion des jeunes dans la vie active. En effet, « la notion de territoire est plurielle » et recouvre de multiples réalités.

« Les collectivités comme coordinateurs extérieurs de l'insertion professionnelle ? » est la question que pose Micheline HOTYAT, chargé de mission à la DIO.

Les acteurs gagneraient en efficacité s'ils se voyaient plus souvent pour échanger, porter des actions, monter des projets. Les échanges sur l'insertion professionnelle des jeunes méritent d'être amplifiés et les collectivités doivent

« prendre les acteurs par la main pour qu'ils se parlent. » La collectivité locale peut permettre la rencontre régulière des acteurs dans « une approche globale de partenariats », où la question centrale concernerait la capacité de tous les acteurs à travailler ensemble, à travailler « en transversal ».

### SYNTHÈSE

Pierre FABRE, vice-président du Syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur du Sud du TARN s'interroge sur la manière dont les collectivités locales peuvent participer au processus d'insertion professionnelle des étudiants ?

Un premier élément déterminant sur les années passées a été la loi LRU et la formalisation de la mission d'insertion professionnelle des universités. Ce texte législatif a changé ou transformé les choses, notamment avec la mise en place des BAIP. En parallèle, depuis toujours, les collectivités ont bénéficié de dispositifs pour aider les jeunes dans leur entrée dans la vie active (pôles emploi, partenariats avec des acteurs non institutionnels, etc), et plus largement les demandeurs d'emploi. La question aujourd'hui est « d'éviter les doublons, et d'empêcher que les actions des acteurs ne se chevauchent », ce qui complique le montage des actions. Les universités et les collectivités n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble sur cette thématique et ne souhaitent pas forcément l'incursion d'un univers dans un autre, « des relations sont à créer dans le respect des uns et des autres. »

Il y a une relation de causalité « entre l'insertion, les milieux professionnels et le développement territorial. » ■

#### Info+

L'ensemble des vidéos du séminaire qui a eu lieu à Vannes est en ligne à l'adresse ci-dessous.

[http://www.univ-ubs.fr/1331201050551/0/fiche\\_article/&RH=UBS\\_FR](http://www.univ-ubs.fr/1331201050551/0/fiche_article/&RH=UBS_FR)

# Initiative responsable



L'Afev et l'Unicef ont lancé ce vendredi 16 mars, dans le cadre des Rencontres Universités Entreprises organisées au Palais des Congrès de Paris, la création de l'Observatoire de la Responsabilité Sociale des Universités (ORSU), sous le patronage de Nicole Notat, Présidente de Vigéo I. En présence de leurs différents partenaires - CPU, ARF, AVUF, MGEN -, l'Afev et l'Unicef ont rappelé la nécessité, dans un contexte d'autonomie croissante des établissements de l'enseignement supérieur, d'encourager et d'asseoir le rôle des universités comme actrices de la cohésion sociale des territoires.



Compte-rendu par Nina Schmidt, chargée de mission de l'ORSU

## Création de l'ORSU

**La Responsabilité Sociale des Universités (RSU), concept porté par l'Afev depuis plusieurs années, engage les établissements d'enseignement supérieur à prendre en compte les enjeux sociaux, culturels et économiques dans leurs activités et leurs relations avec les acteurs des territoires.**

La démocratisation inédite de l'accès au savoir, les exigences mondiales de performance en matière de recherche et d'innovation, associées aux politiques de décentralisation, ont conduit les universités à redéfinir leur rôle. Elles doivent aujourd'hui permettre d'acquérir de nouvelles compétences promues sur le marché du travail et issues d'expériences multiples, comme la conduite de projets solidaires, mais également contribuer au développement local des territoires qui les accueillent, en faisant bénéficier aux habitants de la connaissance qu'elle crée, comme le souligne Camille Galap, président de la commission Vie étudiante de la CPU. La Responsabilité Sociale des Universités, c'est donc permettre la formation tout au long de la vie, favoriser l'engagement social et solidaire de la communauté universitaire sur le territoire et encourager le transfert d'innovations sociales et technologiques entre les acteurs locaux et les universités.

### UN OBSERVATOIRE

C'est dans ce contexte de réflexion, sur la définition de la RSU et sur les formes qu'elle peut prendre, que les objectifs de l'Observatoire de la RSU ont été énoncés :

1) Il s'agira de favoriser et de reconnaître l'engagement solidaire des étudiants, en modéli-

sant les nombreuses pratiques déjà existantes.

2) Il devra servir à développer le rôle des universités comme ressource éducatrice pour les territoires (accès à l'Université, réussite, insertion dans la vie active, formation tout au long de la vie), en repérant les bonnes pratiques.

3) Il fera émerger le rôle des universités comme ressource pour le développement local des territoires, en menant un travail de prospection et d'analyse à partir notamment d'éclairages internationaux.

Tant les partenaires que les soutiens, comme la CGE ou l'ARF, ont rappelé l'importance d'établir un état des lieux commun sur ce qu'il reste à mutualiser, généraliser et mettre en œuvre en ce qui concerne la solidarité des universités et des territoires pour développer l'accès à l'éducation, former des citoyens solidaires et contribuer au développement de villes durables.

### QUELQUES EXEMPLES

Jean-Benoît Manhes, conseiller-adjoint de l'Unicef International, et Lynda Sedoud, chargée de programme engagement jeunes de l'Unicef France, ont insisté sur le désir d'agir des jeunes confrontés aux inégalités d'accès à l'éducation et à l'emploi, comme l'a montré le printemps « arabe ».

Le développement de la jeunesse ne peut se faire sans elle et la société doit être capable de reconnaître la participation des jeunes au changement. Ainsi, les institutions doivent soutenir les démarches comme le recours à l'Université en tant que vivier de compétences pour former les acteurs publics sur les thèmes de l'éducation, du développement économique, etc.

Nicolas Martin, étudiant engagé à l'Afev, a témoigné de son expérience de membre d'une Kaps (pour « Koloc' A Projets Solidaires ») à Rennes : « En proposant une animation par mois, comme la lecture d'un conte aux résidents de notre immeuble, et un projet à l'année d'échange de services, on souhaitait redynamiser le lien social dans l'immeuble, où les voisins ne se disaient même pas bonjour. » ■

Info+  
<http://www.orsu.fr>

## Zoom

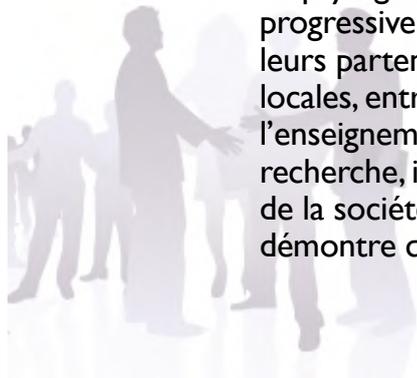
**A la fin des années 60, l'Université de Nanterre est construite sans concertation avec la Ville. « Il était nécessaire que l'Université et la Ville se rapprochent pour travailler en commun », explique Mr Zahri, responsable du pôle enseignement supérieur de la Ville de Nanterre.**

La conférence Ville-Université a ainsi permis de mettre en lumière les coopérations possibles : pour la gestion commune des espaces publics ; l'aménagement de logements familiaux et de services au sein de l'Université pour la création d'un point information Ville-Université, pour l'organisation de visites de la ville pour les étudiants, pour la construction de plus de logements étudiants, etc.

Depuis 1992, la ville accompagne également l'installation de l'Afev (mise à disposition de locaux et soutien de projets d'étudiants et de professeurs sur des thématiques intéressantes pour la ville) : « L'Afev joue un rôle d'interface entre l'Université et son territoire. C'est primordial, car seul le modèle du développement durable des territoires peut permettre le partage des savoirs », conclut Mr Crowley, vice-président chargé des études et de la vie universitaire à l'Université de Nanterre.

# La RSU vue de Nanterre

Le paysage universitaire a fortement évolué ces dernières années avec une progressive autonomie des établissements, incitant les universités à développer leurs partenariats avec les acteurs des territoires. En parallèle, régions, collectivités locales, entreprises s'investissent et investissent de plus en plus fortement dans l'enseignement supérieur. Les missions fondamentales des universités (formation, recherche, insertion) constituent désormais une contribution au développement de la société. Encore faut-il la mettre en mouvement. L'exemple de Nanterre démontre que de nouvelles synergies sont en cours.



## Point de vue

### Nanterre, Ville et Université

**Comment la Responsabilité Sociale des Universités est-elle perçue par une Ville et une Université ? Abdelouahab Zahri, Responsable du pôle enseignement supérieur de la Ville de Nanterre, et Cornelius Crowley, Vice-président chargé des Etudes et de la Vie universitaire, Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, donnent leur point de vue.**



« Au moment de l'arrivée d'une antenne de l'université de la Sorbonne sur le territoire de Nanterre, au début des années 60, celle-ci a été imposée à la Municipalité qui n'a pas été

concertée. Dès lors, les relations entre la ville et l'université de Nanterre ont été pour le moins complexes ; elles étaient inexistantes, voire empreintes de défiance. Les projets d'aménagement de la ville dans un territoire découpé ont longtemps contourné l'université. Au fil du temps, ces relations évoluent grâce à des coopérations occasionnelles entre des enseignants et des acteurs de la Ville de Nanterre (associations, services municipaux...). Des tentatives de rapprochement et de construction de partenariats sont opérés, mais ils butent sur des résistances liées à des représentations sur « l'autre » partenaire. En 2007, avec la mise en place d'une première conférence « Ville-Université », puis la nomination à l'université d'une élue en charge des relations avec la ville, des relations de partenariat se tissent. Centrées d'abord autour de la question de l'aménagement du territoire, les relations entre la ville et l'université se sont ensuite développées autour de la question des étudiants dans la Ville. La ville et l'univer-

sité ont développé différentes initiatives pour créer du lien entre les étudiants et la ville : des visites pour les étudiants qui généralement ne connaissent pas le territoire, un point information ville-université en direction des étudiants et des habitants, la reconnaissance de l'engagement étudiant ».



« L'implantation de l'université Paris Ouest – Nanterre la Défense s'est d'abord faite dans le cadre d'un projet national de développement de la carte universitaire.

A l'époque (la France des années soixante), cette politique à l'initiative de l'Etat a pu être conduite comme une manifestation d'un volontarisme d'aménagement piloté par les pouvoirs publics, sans lien avec le territoire d'implantation. Les choses ont changé, y compris par l'épuisement d'un modèle fondé sur la puissance d'un volontarisme de l'Etat. Par la suite, les liens entre l'université et la ville se sont construits progressivement en parallèle de l'élévation du niveau de formation des habitants de la ville, qui aspirent de plus en plus à poursuivre des études post-bac. Les relations entre la ville, l'université et les associations permettent de faciliter l'accès à la poursuite d'études des habitants. La Responsabilité Sociale des Universités renvoie à la fonction de l'Université comme bien social collectif et outil pour la cohérence du tissu social. L'Université a sa place dans la politique éducatrice et la politique de la ville. Ainsi, l'université de Nanterre a développé une politique d'accueil des collégiens et lycéens des établissements de la Ville, en organisant par exemple des cérémonies de remise des diplômes du baccalauréat à l'université. Le point d'information ville-université

animé par l'Afev en est également l'illustration. La capacité pour les élèves inscrits en collège et en lycée autour de l'université de comprendre que la poursuite d'études après le baccalauréat fait partie de leur horizon oblige l'université et la ville à travailler ensemble et à prendre appui notamment sur l'engagement associatif. Le dialogue se fait dans les deux sens. » ■

## Zoom

Le Point Info Ville-Université de Nanterre a pour vocation d'orienter et informer les habitants de Nanterre et des étudiants de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense sur les lieux ressources, l'offre et les services dans les domaines social, culturel, de l'emploi, de la vie pratique, des sports et des loisirs.

Situé dans les permanences de l'Afev, au-dessus de la gare Nanterre Université, il fait symboliquement office de « pont », de « passerelle » entre la Ville de Nanterre et l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Ses objectifs sont les suivants :

- une veille d'informations et un état des lieux ressources sur l'Université et la ville ;
- l'accueil des étudiants et des habitants pour informer et orienter vers les interlocuteurs et structures adaptées aux demandes ;
- l'accueil de représentants de lieux ressources et de services de la ville et de l'Université pour présenter événements et programmation de l'année en cours ;
- la création de temps conviviaux de lien social à travers l'accueil de manifestations artistiques et socio-culturelles à l'initiative d'habitants, d'étudiants, d'associations etc.

# Le choix de l'alternance

L'AFIJ organise la 3ème édition de la Semaine nationale de l'alternance dans le supérieur : Alt Sup. Forums, rencontres avec des entreprises, ateliers de formation... Daniel Lamar Directeur général de l'AFIJ explique dans *Potentiel, la lettre des recruteurs de jeunes diplômés*, pourquoi il est impératif de développer l'alternance dans l'enseignement supérieur.



**Analyse** par Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ

## Développer l'alternance dans le supérieur

**Les niveaux de formation d'entrée en contrat d'alternance s'élèvent avec l'évolution générale des niveaux de formation (71% d'une classe d'âge a obtenu un bac en 2011). La Dares constate, pour 2010, que près de 26% de jeunes ont préparé en contrat d'apprentissage un diplôme du supérieur, et que 33% de jeunes entamant un contrat de professionnalisation ont déjà un diplôme du supérieur. Des branches entières, compte tenu de leurs métiers, recrutent en alternance essentiellement des jeunes post-bac pour les amener à des diplômes ou qualifications du supérieur. Ces contrats sont l'une des solutions pour des jeunes en décrochage universitaire ou titulaires de diplômes généralistes.**

L'enquête sur l'alternance<sup>1</sup> que vient de mener l'AFIJ auprès de ses partenaires recruteurs réguliers de jeunes diplômés apporte quelques réponses sur la situation présente. Pour les contrats post-bac, le recrutement par niveau de formation est de 28% à niveau bac, 42% à bac+2, 16% à Licence et 14% à Master I. En résumé, 70% des entrants en alternance ont un niveau inférieur à la Licence et 30% niveau Licence ou plus. On constate une variation selon la taille des entreprises : les entreprises de plus de 250 salariés proposent 34% de contrat post-licence contre 27% pour les TPE.

### DANS LES ENTREPRISES

La proportion du nombre des alternants

par rapport aux effectifs de l'entreprise se situe en moyenne entre 2 et 3% (pour 2010, le chiffre officiel est de 1,7% pour les entreprises de plus de 250 salariés). On constate une grande diversité de situations selon les entreprises puisqu'une part d'entre elles (31%) ont dépassé le seuil des 4% tandis que 45% sont en-deçà des 2%.

Les entreprises affichent clairement des difficultés de recrutement : 32% d'entre elles de manière générale et pour 42% sur certains postes. Pour les entreprises de plus de 250 salariés, les chiffres sont encore plus élevés : pour 40% de manière générale et pour 47% sur certains postes. On peut faire l'hypothèse que les difficultés des entreprises de plus de 250 salariés sont liées à la volonté de croissance de leurs effectifs d'alternants à laquelle les incite la mise en place des quotas de 4 puis 5% avec un système de bonus - malus.

Les entreprises indiquent des taux d'abandon de contrats d'alternances nuls ou peu nombreux (84%) pour la plupart des entreprises. Mais, 11% des entreprises annoncent des taux de rupture supérieurs à 15%. Cette concentration des abandons semble liée aux secteurs ou aux postes.

### PERSPECTIVES

La poursuite du développement de l'alternance dans le supérieur (+10% par an) dépendra des demandes des branches professionnelles et des mesures publiques. La part des diplômés obtenus en alternance reste faible par rapport à l'ensemble des

diplômes délivrés et ne remet pas en cause le système de formation initiale.

Le public jeune a une image faussée de l'alternance, et pas forcément la volonté de suivre une formation sous cette forme. Il reste à convaincre. Les métiers qui recrutent sont souvent peu connus par les lycéens et les étudiants ; ils sont parfois peu attractifs. Une communication sur les opportunités de contrat d'alternance dans le supérieur doit être menée auprès des jeunes.

Ainsi, pour répondre aux besoins des recruteurs, et informer les jeunes, afin de favoriser le développement de l'alternance dans le supérieur, l'AFIJ organise, pour la troisième année consécutive, une Semaine nationale de l'alternance dans le supérieur : Alt Sup, mêlant tout à la fois réunions de sensibilisation, présentations de branches professionnelles ou d'entreprises et forum de recrutement en contrat d'alternance pour la saison 2012-2013. ■

**Info+**

<http://www.afij.org/altsup2012>

<sup>1</sup> - Une centaine d'entreprises embauchent près de 2 500 contrats d'alternance ont répondu à cette enquête. Il s'agit d'un échantillon d'entreprises travaillant avec l'AFIJ, mais pas spécifiquement sur des contrats d'alternance. Ces entreprises sont des entreprises de plus de 250 salariés pour 39%, des PME de 20 à 250 salariés pour 25% et des TPE de moins de 20 salariés pour 36%. Les questions de l'AFIJ portent exclusivement sur des contrats d'alternance post-bac. Les offres proposées sont pour moitié des offres de contrat d'apprentissage et pour moitié des contrats de professionnalisation. Ces données correspondent à l'année 2011 - 2012.



## Initiative

### 3ème Semaine Alt Sup



La Semaine Alt Sup s'installe dans 40 villes universitaires de France, du 26 au 30 mars 2012\* : Aix-en-Provence, Albi, Amiens, Avignon, Bordeaux, Bourges, Cergy, Chambéry, Créteil, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Mantes-la-Jolie, Marseille, Martigues, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nanterre, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rodez, Rouen, Saint-Denis, Saint-Etienne, Strasbourg, Tarbes, Toulon, Toulouse, Tours, Valence. En tout, ce ne sont pas moins de 200 événements sur l'alternance, entièrement gratuits, qui sont proposés aux jeunes diplômés et aux étudiants.

#### MULTI PARTENARIAT

La semaine Alt Sup 2012 est organisée avec le soutien, au niveau national de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du MEDEF, des compagnons du devoirs, de la CGPME, des Chambres de commerce et d'industrie, des Chambres des métiers et de l'artisanat. Les partenaires de communication sont Studyrama, France Télévisions - France 5 Emploi, MCETV et Regionsjob.

Cette semaine Alt Sup 2012 est donc soutenue par de nombreux partenaires nationaux et locaux. C'est également une campagne de terrain avec une présence renforcée sur Internet et les réseaux sociaux.

#### DIFFÉRENTES ACTIONS

L'AFIJ organise au cours de cette semaine de multiples événements :

- Des modules de formation collectifs spécifiques afin de préparer au mieux les jeunes à leurs rencontres avec les professionnels. Voici des exemples de modules : « *Alternance mode d'emploi* », « *Cibler et prospecter les entreprises/ spécial Alternance* », « *Préparer ses entretiens pour un forum Alternance* », « *Trouver son alternance en dix leçons* »...
- Des présentations d'entreprises, avec des discussions et des échanges directs entre professionnels et jeunes (exemples d'entreprises : Axa à Nice et à Nantes, KPMG à Marseille, La Poste à Toulon, etc.).
- Des forums de recrutement, avec la mobilisation de centaines d'entreprises et de centres de formation proposant des offres et des formations en alternance. Les mises en relation entre jeunes et recruteurs donnent ainsi l'opportunité aux candidats de se présenter directement aux entreprises qui ont des projets de recrutement, et de nouer un premier contact de qualité. Il s'agit de personnaliser les rapports entre recruteurs et candidats, afin que chacun puisse s'exprimer sur des attentes, son expérience, au-delà des classiques CV et lettre de motivation. L'AFIJ assure un suivi des recrutements sur ces offres au-delà du forum. ■

**Info+**

<http://www.afij.org/altsup2012>

\* sauf Mulhouse et Strasbourg qui ont débuté le 12 mars, et Reims, le 19 mars.

# Renouveau

Toutes les collectivités ont des bâtiments chargés d'histoires populaires, de vies collectives d'habitants dans un quartier, symboles de l'organisation d'une vie sociale à laquelle sont attachées plusieurs générations de citoyens. Au-delà des aspects architecturaux de ces « vieux bâtiments », alliant souvent le charme du passé avec la complète désuétude de la fonctionnalité aux regard des usages d'aujourd'hui, ces bâtiments sont souvent des casse-têtes pour les édiles locaux. Pas assez remarquables pour être transformés en monuments, trop chargés d'Histoire pour être rayés de la carte sans remous, il leur faut trouver une nouvelle destination, un nouvel usage.



## Reconversion

### L'ancien squat en Kaps

**A Paris, c'est le cas de la Maison des Etudiants de la Côte d'Ivoire, ou MECI, située au 150 boulevard Vincent Auriol dans le 13ème arrondissement de Paris qui s'est rendue célèbre il y a quelques années avec le titre du plus vieux « squat » de Paris... Et pourtant, ce superbe immeuble de briques rouges détonne parmi ses voisins beaucoup plus traditionnels et trône sur cet axe important entre la place d'Italie et la Seine, a une histoire particulière.**

#### ANCIENNE MAISON INTERNATIONALE

Acquis en 1958 sur des fonds du gouvernement français, grâce à l'action de Félix Houphouët-Boigny, alors ministre du gouvernement français, elle est cédée à la Côte d'Ivoire au moment de son indépendance en 1960. Elle y loge ses étudiants venant suivre leur formation à Paris, jusqu'aux années 70 et de nombreux artistes, intellectuels et hommes politiques ivoiriens y sont passés.

Et puis c'est le déclin, les autorités de tutelle n'entretiennent plus le bâtiment, la coopération n'est plus une priorité face aux difficultés de l'Etat ivoirien. La mondialisation des études, la montée de la langue anglaise font que la France devient une destination parmi d'autres pour les futurs chercheurs Ivoiriens.

#### PLUS VIEUX SQUAT

Faute de financement et d'entretien, les aménagements intérieurs se dégradent, les logements deviennent insalubres et le foyer étudiant devient petit à petit un squat pas toujours accueillant.

Racheté par un promoteur à la fin des années 90, aucuns travaux ne sont effectués et près d'une centaine de famille vivent dans des conditions déplorables jusqu'à l'expulsion, décidée par la préfecture en 2008.

#### NOUVELLE VOIE

Propriété de la Mairie de Paris, qui confie l'avenir de ce bâtiment au bailleur « Paris Habitat » pour initialement en faire des logements sociaux familiaux, le développement du projet Kaps à Paris donne d'autres idées à la Mairie du 13ème arrondissement, et aux autres partenaires de cette reconversion souhaitée. Ce bâtiment, au-delà de son histoire formelle, était aussi pour le voisinage, à un moment de sa vie de squat, un lieu de production artistique, politique et de solidarité avant de tomber en décrépitude et de se transformer en taudis.

Une troisième vie est donc à écrire. Retrouvant sa fonction d'origine, loger des étudiants, le projet Kaps doit aussi permettre de renouer avec la solidarité et l'engagement, deux notions qui ont rythmé la vie de cet immeuble.

Les travaux vont être confiés à un architecte qui vient d'être choisi pour son intention de valoriser ce patrimoine et de remettre en valeur la façade, tout en développant un aménagement moderne et convivial autour de sa cour intérieur.

La remise aux normes environnementales et le développement de l'accessibilité pour les personnes handicapées seront les deux défis à relever dans ce bâtiment très étroit,

et nécessiteront de gros travaux d'aménagement.

Près de 50 étudiants logés en colocation dans des appartements T4 à T6 devraient arriver en 2014, pour faire renaître la coopération, la solidarité que souhaitaient les initiateurs de cette MECI, tout en y ajoutant le partage avec son voisinage et l'engagement pour son environnement souhaités par les élus locaux. Rendez-vous en 2014 !

Nul doute que cette expérience de valorisation d'un patrimoine sensible et chargé émotionnellement pour le voisinage, grâce à l'implantation de Kaps, trouvera d'autres exemples dans les villes qui cherchent à développer du logement étudiant. ■

